



I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *Accueil des nouveaux arrivants sur le territoire niortais*

**La Ville, la CAN et l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin accueillent les nouveaux arrivants sur le territoire, samedi 21 juin, à partir de 10h, à l'Hôtel de Ville. Les 430 Ambassadeurs 79\* répartis sur le Niortais seront également associés à la cérémonie.**

Recensés par La Poste, 700 nouveaux foyers en provenance d'un département hors Deux-Sèvres se sont installés sur le territoire de la communauté d'agglomération du Niortais depuis le mois d'octobre 2013.

Attendus dès 10h en Mairie, ils seront conviés, à partir de 10h30, à une visite guidée du centre historique de Niort.

A 11h45, Jérôme Baloge, maire de Niort et président de la CAN et Michel Simon, président de l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin, recevront les nouveaux arrivants dans le salon d'honneur.

Une pochette de documentation touristique et pratique sera remise à chaque foyer présent. Suivra un cocktail de bienvenue, prétexte à un temps d'échange avec divers représentants de la Ville et de la CAN qui répondront aux questions des invités.

Un questionnaire leur sera remis pour enregistrer leurs attentes sur le dialogue participatif. Une démonstration de navigation et des fonctionnalités pratiques du site [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) leur sera faite.

Une garderie (avec inscription préalable) est organisée pour les enfants à partir de 2 ans.

Nouveaux arrivants et Ambassadeurs 79 auront un nouveau rendez-vous samedi 5 juillet, à 11h, sur la place de l'église d'Arçais, pour une découverte de la fraîchement labellisée « Petite cité de caractère » du Marais poitevin. La visite s'achèvera par une dégustation de spécialités locales.

\*Initié et géré par l'Agence de développement touristique (ADT), Ambassadeurs 79 est un réseau d'habitants du département qui se proposent de faire découvrir les attraits et atouts du territoire aux nouveaux arrivants, à leurs familles et amis... En échange de ce service, ils bénéficient d'avantages et de réductions sur les visites de sites et activités loisirs.